



## LE JARDIN BOTANIQUE JEAN MASSART

Les collections végétales didactiques et expérimentales de l'ULB



WWW.ENVIRONNEMENT.BRUSSELS



Créé en 1922 sur d'anciennes terres agricoles bordant le Rouge-Cloître à Auderghem, le **jardin botanique Jean Massart** (ou jardin expérimental Jean Massart) est **classé depuis 1997**. Il fait partie du Réseau des Musées de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Sur ces terres appartenant à l'Etat belge mais mises à disposition de l'ULB, Jean Massart, Docteur en médecine et en sciences, professeur de botanique à l'ULB, voulut reconstituer la végétation des **principaux milieux naturels de Belgique**, créer un jardin de transplantation pour pouvoir étudier les mécanismes d'adaptation des plantes sauvages aux différents milieux naturels, et installer un laboratoire d'hydrobiologie. Jean Massart disparut trois ans après les débuts du projet.

Au fil des ans, le jardin s'est enrichi de collections horticoles et des recherches y ont été développées en génétique écologique. Pour les étudiants en botanique de l'ULB, un **jardin de plantes médicinales et un jardin botanique systématique** y ont également été créés.

Depuis 2009, la Région de Bruxelles-Capitale a repris la gestion du site. Une convention fut signée entre Bruxelles Environnement, gestionnaire du site, et l'ULB, qui y conserve des activités universitaires, de gestion et de développement des collections. Les nouveaux aménagements visent à mieux relier le jardin au prieuré du Rouge-Cloître et à la grande plaine de jeux.



*Aménagé avec soin, ce bel espace paysager repris dans sa totalité en zone « Natura 2000 » invite à la promenade à travers des collections vivantes.*

- **La végétation naturelle des zones humides (1)** : érigée en réserve naturelle. Des espèces sauvages et indigènes s'y sont développées spontanément, certaines y ont été introduites.
- **L'arboretum (2) composé d'essences exotiques** : notamment des conifères et une collection d'érables d'origine asiatique.
- **Le jardin des plantes médicinales et aromatiques (3)** : initialement destiné aux étudiants en pharmacie, ce jardin thématique est l'un des plus riches du pays.



les musées de l'ULB

- **Le jardin des plantes cultivées (4)** : présente des espèces végétales cultivées dans un but utilitaire. L'évolution de certaines d'entre elles est reconstituée à l'aide de leurs ancêtres sauvages ou de variétés anciennes.
- **Les parcelles expérimentales (5)** : elles servent aux expériences liées aux recherches du laboratoire d'Ecologie végétale et Biogéochimie. Des collections illustrant les thématiques de recherche sur les espèces envahissantes et les espèces résistantes aux pollutions par les métaux lourds sont destinées au grand public.
- **Le verger (6)** : les arbres fruitiers ont pour la plupart été plantés dans les années 1940. Ce sont des variétés anciennes qui ne sont plus commercialisées. Pour assurer la survie de ce patrimoine, de jeunes arbres sont élevés en pépinière.
- **Le jardin évolutif (7)** : plus de 600 espèces de plantes à fleurs représentent la majorité des familles botaniques des régions tempérées (+ certaines espèces tropicales fleurissant l'été). En déambulant dans les sentiers entre les parcelles, nous pouvons suivre l'évolution des plantes à fleurs depuis leur apparition il y a 120 millions d'années.



Gestionnaire du lieu depuis 2009, Bruxelles Environnement y insufflé une nouvelle dynamique en subsidiant des activités d'éducation à la nature et à l'environnement. L'ULB s'acquitte de ces différentes activités : la gestion des collections, visites guidées pour le grand public, activités pédagogiques pour les groupes, documents pédagogiques, portes ouvertes, etc., mais aussi maintien, amélioration et enrichissement des collections vivantes.



*Le site du jardin Massart est riche en libellules et papillons. Un sentier didactique permanent permet de découvrir leur monde fascinant, leurs habitats et leur mode de vie.*

Panneaux didactiques, balises et plaquettes permettent à chacun de suivre le parcours. Celui-ci peut également être exploité par des instituteurs et des guides nature, aidés dans leur démarche par une brochure explicative.

Des promenades guidées (environ 1 heure) sont organisées régulièrement par l'association Natagora.



*Le Sentier des abeilles fait découvrir le rôle essentiel des abeilles dans la nature et fait reconnaître ces insectes pollinisateurs comme des acteurs essentiels de la biodiversité à Bruxelles.*

Le Sentier des abeilles s'adresse à tous. Son accès est libre durant les heures d'ouverture du jardin Massart. Il peut être visité seul ou en famille, en groupe ou avec sa classe.

Des animations guidées (1h30) peuvent être organisées (pour un public à partir de 5 ans) par Apis Bruoc Sella.



Chaussée de Wavre, 1850 à 1160 Bruxelles.  
Ouvert du lundi au vendredi non fériés de 9h00 à 17h00.  
**Entrée gratuite.**

**VISITES GUIDÉES (3 EUROS/PERS.)**

- Le 2<sup>ème</sup> samedi du mois à 14h30, de mai à octobre compris.
- Visites thématiques : un dimanche et un mercredi par mois.
- Tous les jours de l'année, sur rendez-vous, pour les groupes constitués (écoles, associations).



**PLUS D'INFOS SUR**

www.ulb.ac.be > musées de l'ULB > Jardin botanique Jean Massart

**TRANSPORTS EN COMMUN**

**Tram** : 94, arrêt Hermann-Debroux  
**Bus STIB** : 41, arrêt Schoonejans et 72, arrêt Jardin Massart  
**Métro** : ligne 5, station Hermann-Debroux  
**Bus TEC** : E, arrêt Jardin Massart  
**Bus De Lijn** : 341, 343, 344, 345, 348, 349, arrêt Jardin Massart.



02 775 75 75  
WWW.ENVIRONNEMENT.BRUSSELS